



TARIFS 2024 DES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'ANTAI - FPS

Les prestations réalisées par l'ANTAI comprennent le traitement, l'impression et la mise sous pli de l'avis de paiement, et le traitement de l'avis de paiement dématérialisé.

Les tarifs applicables pour l'exercice 2024 sont les suivants :

❖ Prestation

Type de prestation	Prix Unitaire 2024
Traitement, impression et mise sous pli d'un avis de paiement initial ou rectificatif	0,98 €
Traitement d'un avis de paiement dématérialisé initial ou rectificatif	0,83 €

❖ Affranchissement

Les tarifs d'affranchissement sont refacturés selon les tarifs en vigueur de La Poste.

L'ANTAI poursuit ces efforts de maîtrise de coût et procède à l'industrialisation premium de ses chaînes de traitement dont le FPS. Ces efforts se traduisent pour la première fois par une baisse des coûts de l'affranchissement, malgré une hausse de 7 % des tarifs de La Poste par rapport aux tarifs 2023.

Frais d'affranchissement	Prix 2024
Frais d'affranchissement pour l'envoi d'un avis de paiement initial ou rectificatif	0,63 €
Frais d'affranchissement pour le nouvel envoi d'un avis de paiement	0,63 €
Frais d'affranchissement pour l'envoi d'un justificatif de paiement	0,63 €
Frais d'affranchissement pour tout autre envoi	0,63 €